

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admis à la négociation sur un marché réglementé.



Update Programme de Rachat d'Actions 2018bis

Bruxelles, le 7 janvier 2019 – Telenet Group Holding NV (“Telenet” ou la “Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie certaines informations concernant ses rachats d’actions, sur la base de l'article 207 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 concernant l'exécution du Code des Sociétés.

Sous le Programme de Rachat d'Actions 2018bis, annoncé le 25 juin 2018, la Société annonce aujourd'hui que dans la période du 31 décembre 2018 jusqu'au 4 janvier 2019, les rachats suivants ont été effectués dans le carnet d'ordres central du marché réglementé d'Euronext Bruxelles:

Date du rachat	Nombre d'actions	Prix moyen payé (€)	Prix le plus élevé payé (€)	Prix le plus bas payé (€)	Total (€)
décembre 31, 2018	-	-	-	-	-
janvier 1, 2019	-	-	-	-	-
janvier 2, 2019	16.069	40,13	40,70	39,08	644.801
janvier 3, 2019	12.813	41,18	41,58	40,28	527.698
janvier 4, 2019	19.989	42,07	42,42	41,42	840.900
Total	48.871				2.013.399

La société détient aujourd'hui 6.653.164 actions propres (communication précédente: 6.604.293 actions propres), soit 5,65% du nombre total d'actions existantes (communication précédente: 5,61%).

Toutes les actions rachetées sous le Programme de Rachat d'Actions 2018bis (actuellement 4.475.931 actions propres) serviront premièrement à couvrir les obligations de Telenet envers ses employés découlant des plans d'options, et le surplus au-delà des 3,7 millions d'actions rachetées sera annulé.

Cette information sera aussi disponible sur les pages de notre site internet relatives aux relations avec les investisseurs (investors.telenet.be) sous la section Actionnaires.

Contacten

Investor Relations:	Rob Goyens	rob.goyens@telenetgroup.be	+32 15 333 054
	Bart Boone	bart.boone@telenetgroup.be	+32 15 333 699
	Dennis Dendas	dennis.dendas@telenetgroup.be	+32 15 332 142
Press & Media:	Stefan Coenjaerts	stefan.coenjaerts@telenetgroup.be	+32 15 335 006
Legal:	Bart van Sprundel	bart.van.sprundel@telenetgroup.be	+32 15 333 495

À propos de Telenet – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonies fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun: rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez www.telenet.be. Liberty Global - la plus grande société internationale de télévision et de large bande au monde, investissant, innovant et habilitant des personnes de plus de 10 pays européens à tirer le meilleur parti de la révolution numérique - détient une participation directe de 56,36% dans Telenet Group Holding SA / NV actions propres éventuellement détenues par ce dernier).

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2017 de Telenet ainsi que les états financiers consolidés non audités et des présentations liées aux résultats financiers de la période du neuf premiers mois se terminant le 30 septembre 2018 peuvent être consultés dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (<http://investors.telenet.be>).

Ce document a été publié le 7 janvier 2019 à 18:00h CET.